Jeudi 11 octobre 1979 – No 1 144

BP 201 75926 Paris Cédex 19. CCP 30 226 72 D La Source. 2 F

l'humanité rouge

Organe central du Parti communiste marxiste-léniniste

Le SMIC en danger

CEYRAC, président du syndicat patronal, est allé voir Barre lundi dernier, 8 octobre. Deux jours après, reprenaient les négociations sur l'horaire annuel. C'est la première rencontre syndicats-patronat depuis la rentrée.

Dès lundi, Ceyrac faisait savoir sa position : la négociation sur le temps de travail sera difficile. C'est la réponse avant discussion à l'accord CGT-CFDT sur les trente-cinq heures. Il a répondu aussi sur les salaires : il est *« favorable à une politique tendant à revaloriser les bas salaires »* mais le *« SMIC est un mauvais instrument, lourd, coûteux et peu efficace »*.

Jeu de mots, direz-vous ? Le SMIC et les bas salaires, c'est la même chose. Presque, il y a une nuance de la taille de l'objectif que se sont donné les patrons pour donner un sérieux coup de boutoir au statut du salarié.

Les patrons ne sont pas hostiles à l'augmentation des salaires les plus bas dans certaines conditions : dans les entreprises, par exemple, qui sont en bonne santé de rentabilité, c'est un des prix à payer pour avoir une certaine paix sociale. C'est aussi un moyen de relancer une consommation qui leur sert.

Mais l'existence du SMIC les gêne considérablement dans cette période de redéploiement. Augmenter le SMIC, c'est obliger toutes les entreprises à augmenter leur salaire de base, quelle que soit la situation. C'est aussi faire pression sur tous les salaires de l'entreprise : puisque c'est une étroite codification des postes qui « justifie » la hiérarchie des salaires.

Voilà côté patrons. Côté travailleurs, que signifie le SMIC ? C'est un salaire minimum, négocié au niveau national et qui est la base de discussion dans les entreprises. C'est la garantie que les patrons ne vont pas imposer des salaires encore plus bas dans les entreprises, petites souvent, où la classe ouvrière est peu organisée. C'est aussi une revendication unificatrice sur les salaires.

C'est pourquoi les travailleurs sont très attachés au SMIC. Ils se sont battus pour l'avoir. C'est le fruit de la solidarité de classe, les plus armés défendant les plus faibles.

Ceyrac préfère les négociations branche par branche, on le comprend : ça voudra dire un salaire de base pour chaque industrie, un salaire de base pour chaque région, les inégalités deviendront un principe ! L'enjeu est grand.

Depuis plus d'un an, le CNPF a lancé l'offensive : c'est en juillet 1978 que les patrons de la métallurgie ont fait signer aux fédérations syndicales un accord sur le Revenu annuel garanti (RAG) que nous avons dénoncé, fixé par région dans la métallurgie. Sans doute aujourd'hui, le processus de désintégration du SMIC n'est-il pas assez avancé aux yeux de Ceyrac, sans doute l'application de cet accord rencontre-t-il trop de refus des travailleurs. C'est pourquoi il relance l'attaque.

Claire MASSON

Marcel Lamy enfin libéré !

Arrêté lors d'une distribution de tracts, ce militant CGT a fait huit jours de prison. A Rouen, mardi, se tenait son procès : 10 000 travailleurs venus de toute la région ont exigé sa libération

Voir page 3

Chargement infernal

Manifestation contre l'arrivée des déchets radioactifs à Cherbourg

C'EST mardi 9 octobre que le bateau *Pacific Fischer*, transportant les déchets radio-actifs venus du Japon est arrivé au port de Cherbourg. En effet, le gouvernement français a passé un contrat avec le Japon pour retraiter 1 600 tonnes de déchets radioacits dans l'usine de retraitement de La Hague.

En janvier dernier, lors du premier déchargement du *Pacific Fisher*, de violents affrontements avaient opposé la population de Cherbourg à la police. En effet, l'opposition est forte au fait de voir la région se transformer en *« poubelle atomique du monde »*, d'autant plus que l'usine de La Hague pose de plus en plus des problèmes de sécurité ; son entretien devient de plus en plus délicat.

C'est pourquoi, dès lundi soir à minuit, des forces de l'ordre avaient pris position sur le quai pour protéger l'accostage et le déchargement du bateau. Mais les manifestants anti-nucléaires n'avaient pas baissé les bras : la grue de déchargement ayant été mise en panne (circuits hydrauliques sectionnés), le déchargement n'a commencé que vers 7 h 45, avec plus de deux heures de retard.

Un collectif de dix-huit organisations (CGT, CFDT, PS, PSU, MRG, écologistes, etc.) appelait à des manifestations de protestation, mais sans mot d'ordre de grève.

Toute la journée, le transport des déchets entre Cherbourg et La Hague qui devait se faire par train jusqu'à Equeurdreville, puis en camion jusqu'à La Hague, a été entravé par des actions des manifestants : en particulier barrages et déboulonnage des rails sur le trajet par voie ferrée. Le dernier convoi de trois châteaux de plomb contenant les déchets (il y a eu trois convois), s'est fait par route, les cheminots ayant refusé de réparer la voie. Toute la journée, la ville de Cherbourg a été animée d'une manifestation qui a grossi jusqu'au soir.

Ce n'est en fait que grâce à l'intervention systématique des forces de l'ordre, très nombreuses, qui ont vidé sans arrêt avec plus ou moins de violence, barrages, sit in et manifestations que les trois convois ont finalement atteint leur destination. Mais pour le comité contre la pollution atomique de La Hague, *« au lieu d'une grande manifestation suivie de rien du tout, on préfère le harcèlement »*, et ce n'est pas fini, *« il y en aura beaucoup d'autres »*.

C.M.

Cherbourg, le mardi 9 octobre

IMMIGRES

Une situation déjà grave

Voir page 5

TCHECO-SLOVAQUIE

Répression à gogo

PAVEL Kohout, dramaturge tchécoslovaque, a été déchu de sa nationalité lundi dernier. Il séjournait légalement à l'étranger. La semaine dernière, les autorités tchécoslovaques lui ont interdit de rentrer dans son pays bien qu'il fût muni d'un visa légal.

Dans le même temps, on apprenait que dix autres défenseurs des droits de l'homme allaient prochainement passer en jugement.

C'est clair : les autorités tchécoslovaques veulent se débarrasser des opposants et pour cela, elles sont disposées à employer les grands moyens. Le cas de Pavel Kohout le montre bien : elles sont prêtes à affronter la réprobation de l'opinion internationale.

Pavel Kohout est l'un des plus célèbres écrivains tchécoslovaques contemporains. Pendant son séjour à l'étranger, il s'était abstenu de toute prise de position politique publique. La répression qui le frappe suscitera d'autant plus d'indignation dans l'opinion publique. Dès la semaine dernière, la solidarité à son égard a été puissament exprimée à l'occasion de la représentation à Paris d'une de ses pièces. Et d'ores et déjà, des intellectuels du PCF entendent ne pas laisser passer cette nouvelle et honteuse attaque aux libertés.

J.S.

Bientôt une conférence mondiale sur le Cambodge (Kampuchéa)

Dans les jours qui ont suivi l'entrée des troupes vietnamiennes à Phnom-Penh, un certain nombre d'initiatives, prises dans un cadre national ou international, condamnaient cette violation flagrante de la souveraineté et de l'indépendance du Cambodge et les crimes commis envers son peule par le Vietnam.

En France, une pétition impulsée par le docteur Robert Andrei rassemblait deux mille signatures sur un texte condamnant l'agression vietnamienne.

Ces différentes initiatives spontanées se sont rejointes à un niveau mondial. Les 17 et 18 novembre prochains se tiendra à Stockholm (Suède) une conférence internationale sur le Cambodge (Kampuchea), sur la base de l'appel suivant :

Appel pour la conférence internationale de solidarité avec le combat du peuple kampuchéen pour l'indépendance nationale contre l'agression vietnamienne

La guerre d'agression contre le Kampuchea démocratique (Cambodge) continue. Les forces de l'armée vietnamienne ont envahi et dévasté le Kampuchea pour renverser son gouvernement légitime, violant ainsi la souveraineté du Kampuchea démocratique, la Charte des Nations Unies et les principes de non-alignement.

Si cette atteinte flagrante à l'indépendance du pays étaient tolérée par la communauté internationale, ce serait une menace grave contre toutes les nations indépendantes. Notre silence serait interprété comme l'acceptation de l'agression et de l'invasion.

Malgré la diversité de nos opinions, nous sommes unis pour dénoncer l'occupation brutale du Kampuchea par le Vietnam avec le soutien d'autres puissances étrangères.

Nous exigeons que toutes les forces vietnamiennes se retirent immédiatement et sans conditions du Kampuchea, que l'indépendance nationale et la souveraineté d'Etat du pays soit respectée, et que le peuple kampuchéen recouvre le droit de régler lui-même ses propres affaires.

Nous demandons à toutes les organisations démocratiques, aux organisations internationales, aux personnalités, aux peuples et aux gouvernement épris de paix, de justice et d'indépendance dans le monde, d'apporter leur soutien et d'organiser une aide matérielle au peuple du Kampuchea en lutte et à son gouvernement légitime dans leur résistance contre les agresseurs vietnamiens.

Nous les appelons à assurer le succès de la Conférence internationale de solidarité avec le combat du peuple kampuchéen pour l'indépendance nationale contre l'agression vietnamienne, qui sera convoquée à l'automne de cette année.

30 juin/1er juillet 1979

Des représentants de plus de vingt-cinq pays ont déjà apporté leur soutien à cette initiative. Parmi les premiers signataires de l'appel on remarque :

P. K. LEBALLO, dirigeant du Pan African Congress d'Azanie ; Mrs LAILI, avocate à la Cour suprême du Bangladesh ; A. DAMSEAUX, député du parti des réformes et de la liberté (Belgique) ; Mme RAEYMMEAKERS, sénateur du Christelijke Volko Party (Belgique) ; Jiri PALLAS, signataire de la Charte 77 (Tchécoslovaquie), et Jaroslav HUTKA (idem) ; Joachim ISRAEL, universitaire (Danemark) ; Ellen BRUN, journaliste (Danemark) ; Felix GREENE, écrivain (Angleterre) ; Laura J. SUMMER, universitaire (Angleterre) ; J. CARDONNEL, théologien (France) ; Charles TILLON, écrivain (France) ; Régis BERGERON, écrivain (France) ; Joris IVENS et Marceline LORIDAN, cinéastes (France) ; Dr Robert ANDREI (France) ; Alain BOUC, écrivain, (France) ; Edmond JOUVE, universitaire (France) ; Kostas MAVRAKIS, universitaire (France) ; Heinz KUTTE, pasteur (RFA) Gerhard BAUER, universitaire (RFA) ; Samar SEN, éditeur (Inde) ; Gobinda MUKHOTY, avocat à la Cour suprême (Inde) ; Richard GIBSON, écrivain (Italie) ; G. STRANO, journaliste (Italie) ; Joko MATSUOKA (Japon) ; Rewi ALLEY, écrivain, (NouvelleZélande) ; Jon MICHELET, écrivain (Norvège) ; Vasco da Gama FERNANDES, député indépendant (Portugal), ancien président de l'Assemblée nationale ; Dias de SIVA, dirigeant de l'UGT (POrtugal) ; Paul REGO, député du parti socialiste (Portugal) ; Joao GOMES, député du Parti socialiste (Portugal) ; Herculano PIRES, député du parti socialiste (Portugal) ; Bo GUSTAFSSON, universitaire (Suède) ; Leif BACKLUNG, économiste (Suède) ; Jan MYRDAL, écrivain (Suède) ; Georg G. HILDEBRAND, écrivain (USA) ; John S; SERVICE, éditeur (USA) ; William HINTON, écrivain (USA) ; Alan CANFORA et Thomas GRACE étudiants blessés lors des manifestations de Kent State University contre l'invasion US au Cambodge, 1970 (USA).

Le succès de cette conférence dépendra aussi du large travail d'information qui la précèdera et la suivra.

Faites connaître cette initiative autour de vous : plus il y aura de gens à signer l'appel et plus il y aura d'échos. (En RFA, par exemple, il a déjà recueilli près de 15 000 signatures).

Pour couvrir les frais de la conférence, un minimum de 10 000 francs doit être rassemblé par le comité français de soutien. Vous pouvez libeller vos chèques à l'ordre de : Mme Lamiral — BP 22 - 94800 Villejuif.

Cette adresse est également celle du Comité français de soutien à la conférence de Stockholm.

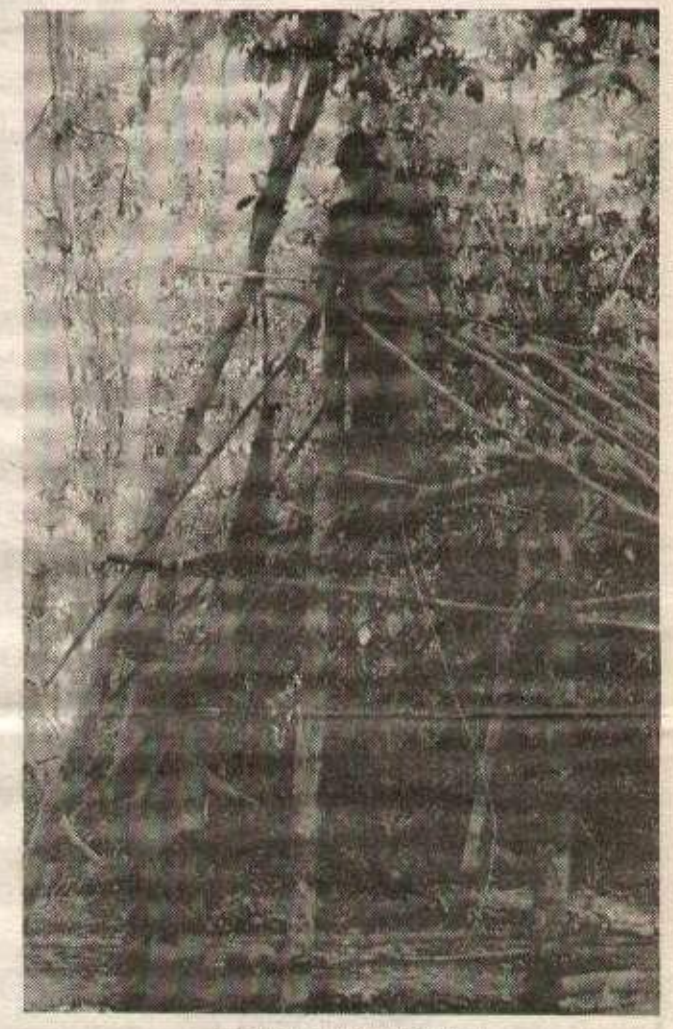

Cambodge : les résistants à l'invasion vietnamienne construisent un gîte d'étape.

La révolution chinoise depuis 1949

POINTS DE REPERE CHRONOLOGIQUES (suite et fin)

1977 : Al'occasion du premier anniversaire de sa mort, la presse rend hommage à Zhou Enlai., Toute une série de conférences *«pour s'inspirer de Daqing»* se succèdent afin de réorganiser l'économie et examiner les moyens de réaliser dans chaque domaine les quatre modernisations.

A la troisième session plénière du CC de juillet, Deng retrouve ses responsabilités à la direction du PCC.

En août, le XI[e] Congrès systématise la critique de la ligne des Quatre et annonce la clôture officielle de la Révolution culturelle. Dans la critique des Quatre, le PCC relève une communauté de conceptions entre eux et Lin Biao. Le PCC stigmatise le rôle très négatif et dangereux que leurs conceptions ont eu durant les dix dernières années : se présentant comme les critiques les plus fermes des idées révisionnistes, ils ont largement contribué à déformer la cible de la Révolution culturelle, à semer la confusion sur les buts poursuivis. Sous prétexte de prendre en compte la lutte de classes, réelle, sous le socialisme, dont Mao a montré l'importance, ils ont considérablement élargi la cible, attaquant à outrance y compris la grande masse des cadres du Parti, ses vétérans n'hésitant pas à mettre en cause l'organisation même du Parti, et son fonctionnement régulier, l'existence des organisations de masses, syndicats, etc. La démocratie socialiste s'est trouvée profondément perturbée par une telle politique. Sous prétexte de prendre en compte l'importance des problèmes de la superstructure et le rôle de celle-ci dans la construction du socialisme, le rôle de l'idéologie, ils ont largement falsifié la pensée Mao Zedong, considérant par exemple comme «révisionniste» le souci de développer les forces productives, alors que ceci est fondamental pour l'essor du socialisme. Leurs conceptions et leurs pratiques ont abouti à la multiplication des divisions au sein du peuple, fait dégénérer les contradictions ce qui a perturbé l'édification économique de la Chine. Le PCC n'a pas encore effectué un bilan global de la Révolution culturelle qui, devait à l'origine s'achever en 69, mais n'a été close officiellement qu'en 1976. Le débat en son sein reste ouvert sur la question de savoir ce qui dans le mouvement de la Révolution culturelle, était erroné et a pu servir au développement de la ligne ultra-gauchiste de Lin Biao puis des Quatre. Les activités — contre-révolutionnaires — de ceux-ci sont toutefois clairement considérées comme de nature différente des erreurs qui ont pu être commises par le PCC dans les appréciations sur la situation en Chine depuis 1966 et la définition du mouvement de la Révolution culturelle.

1978 : Cette année est marquée par la poursuite de la critique des Quatre, et de la lutte pour la réalisation des quatre modernisations.

En février, réunion de la Conférence consultative du peuple chinois : le Parti Communiste exprime sa volonté de renforcer la participation au pouvoir des personnalités patriotiques.

En mars, la 5[e] Assemblée nationale populaire amende la constitution pour préciser les droits du peuple. Ceci s'inscrit dans la lutte menée pour renforcer la légalité socialiste, en remédiant aux insuffisances qui subsistaient plusieurs années après la libération et en rejetant toutes les violations encouragées par les Quatre, sous prétexte de «dictature intégrale sur la bourgeoisie».

Plusieurs conférences nationales sur les quatre modernisations ont lieu, la plus importante étant la Conférence Nationale sur les sciences. Le 9[e] Congrès des syndicats chinois a lieu en octobre : il y est décidé notamment que les chefs d'atelier seront désormais élus par les ouvriers. Le Comité Central révise le jugement négatif qu'il avait porté en avril 1976, sur la manifestation de Tien An Men. Il la caractérise comme un acte révolutionnaire.

Décembre : 3[e] session plénière du CC issu du 11[e] Congrès, le CC décide de mettre l'accent pour le travail du Parti et du peuple sur la réalisation des quatre modernisations. Le jugement sur les mérites et les erreurs de certains dirigeants est réapprécié. Ainsi Peng Dehuaï est réhabilité.

1979 : Le débat sur la démocratie socialiste qui a commencé dans la presse et les affiches murales à la fin de 1978, se développe et s'approfondit. L'éditorial du 1[er] mai de *Renmin Ribao* souligne les liens existant entre le renforcement de la démocratie et la lutte pour les quatre modernisations. Plusieurs textes insistent sur la différence fondamentale existant entre démocratie socialiste et démocratie bourgeoise.

Le PCC procède à un réajustement de la politique économique, dans le domaine du commerce extérieur et des projets industriels. Il insiste sur les caractéristiques propres de la modernisation «socialiste, de type chinois».

Fin

Article commun au *Quotidien du Peuple* et à *L'Humanité Rouge*

L'HUMANITE ROUGE Jeudi 11 octobre 1979

DANS L'ACTUALITE

MARDI, JOURNEE CGT-CFDT

Ça bouge à Renault

CETTE journée CGT-CFDT du mardi 9 octobre, qui venait conclure la semaine d'action organisée par les deux syndicats a vu près de 30 000 travailleurs participer à l'arrêt de travail de deux heures lancé dans certaines usines. Près de 12 000 grévistes à Billancourt, en particulier à l'île Seguin. Un cortège de près de 10 000 personnes s'est rendu, en traversant Boulogne en manifestation, jusqu'au boulevard périphérique porte de St-Cloud.

A Renault-Cléon, près de 5 000 travailleurs auraient débrayé et fait grève, résultat important. Au Mans, environ 90 % de grévistes. A Sandouville et à Flins, des délégations, des pétitions ont été faites. La direction a lâché 2 % d'augmentation mardi. Il y a aussi en ce moment des grèves à Renault-véhicules industriels : Berliet et Berliet-Saviem. Lundi 8 octobre, 80 % de grévistes à Berliet-Vénissieux. Grèves aussi dans quatre succursales dont celle du Havre. La mobilisation est meilleure qu'elle n'a été depuis longtemps.

LUTTE

Alsthom : la grève se renforce à Belfort

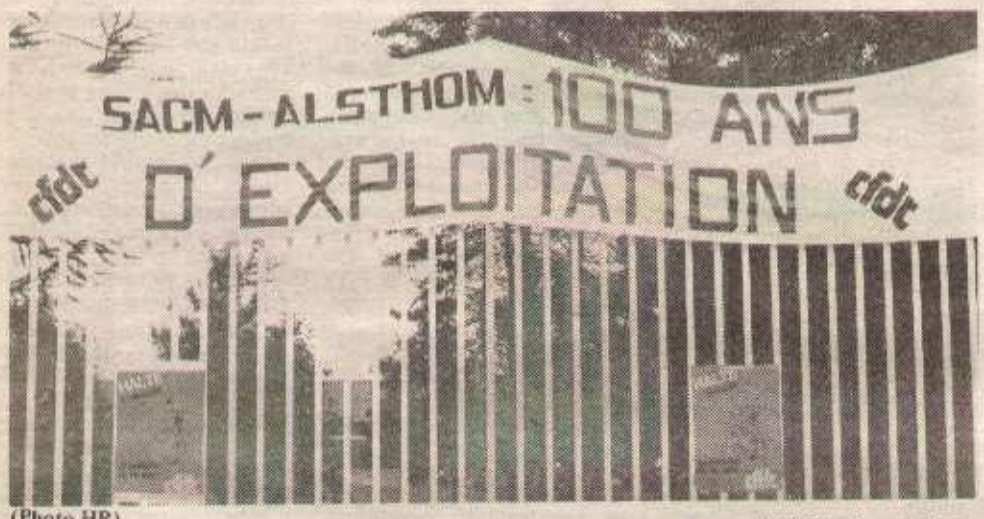

(Photo HR)

LUNDI 8 octobre, dans la soirée, les grévistes réunis en assemblée générale ont reconduit la grève avec occupation entamée le 27 octobre. En une semaine, le mouvement s'est élargi et renforcé. Sur 7 400 salariés, le nombre des travailleurs participant au vote est passé de 2 800 à 4 300, et 2 800 (60 % des votants) se sont prononcés en faveur de la grève avec occupation, au lieu de 1 500 il y a une semaine.

Les grévistes réclament, maintenant que le rapport de force est davantage en leur faveur, le 13e mois (Belfort est la seule usine du groupe à ne pas en bénéficier).

Mardi, 64 travailleurs, pour la plupart responsables syndicaux, ont comparu au Palais de justice de Belfort. L'avocat de la direction de l'Alsthom a demandé *« la libération de l'usine occupée avec assistance de la force publique »*. Le tribunal rendra son jugement vendredi 12 octobre.

Le bureau confédéral de la CGT et la Fédération des travailleurs de la métallurgie CGT appellent dans un communiqué commun, *« leurs organisations à soutenir activement la lutte des travailleurs de Belfort et à exiger que s'ouvrent de véritables négociations. C'est pourquoi, elles se félicitent de l'accord des unions départementales CGT et CFDT pour l'organisation d'une manifestation interprofessionnelle avec le soutien de la population, à Belfort, le vendredi 12 octobre, en souhaitant qu'il s'élargisse »*.

DM

MEETING

Ensemble, réunis à Paris venus de l'exil et de Palestine occupée des enfants palestiniens se rencontrent

Dimanche 14 octobre à la Mutualité (Paris) 14 h

On les a chassés, on les a séparés, on occupe leur terre et on vole leur nom. Leurs refuges de l'exil, on les bombarde et les maisons des leurs pères sont dynamitées. Pour eux, l'école est brève et rare l'hôpital, car l'enseignant, on l'arrête et le médecin aussi, on l'expulse.

Mais qui ça « on » ? Les juifs ? NON ! L'État sioniste, l'État impérialiste, l'État raciste. Et eux qui sont-ils ? Les enfants de Palestine, ceux qui depuis 1948 réclament le droit à retourner dans leur patrie ; ceux qui depuis 1967 demandent à être libres. Ceux qui, sans doute parce qu'ils veulent le plus simple et le plus essentiel, ne sont pas écoutés.

Dimanche 14 octobre, pour la première fois, sur le sol de France, ces enfants, divisés par l'injustice et l'arbitraire vont, pour quelques jours, se retrouver. UNIS pour quelques jours, ils pourront librement parler, librement réclamer pour eux-mêmes et pour leur peuple, le droit imprescriptible à l'existence et au retour sur leur terre d'origine, la Palestine.

Avec eux, parleront les médecins du Croissant-Rouge palestinien, qui chaque jour, luttent pour que ces enfants reçoivent les mêmes soins que tous les enfants de tous les pays du monde. Avec eux, des personnalités s'adresseront à vous pour réclamer leurs droits.

L'Association médicale franco-palestinienne voulait depuis des années réussir à créer ce grand événement symbolique. Heureuse, aujourd'hui, d'y être parvenue, elle vous appelle à venir nombreux entendre la voix des enfants de Palestine, à les soutenir de votre voix, de votre solidarité, de votre amitié. Comme ont accepté de le faire les familles françaises qui parainnent les orphelins. Comme le font les médecins français qui, régulièrement, vont les soigner, comme le feront, ce 14 octobre, les artistes qui pour eux et pour vous se produiront sur la scène.

Soyez nombreux auprès des enfants palestiniens. Pour une Palestine indépendante, libre, laïque, et démocratique. Pour LEUR Palestine.

Association Médicale franco-palestinienne
14, rue de Nanteuil 75015 Paris.

Rouen : plus de 10 000 personnes devant le Palais de justice

Marcel Lamy libéré

Rouen, correspondance

LE pouvoir a dû reculer à Rouen dans son actuelle offensive anti-ouvrière et antidémocratique. C'est mardi après-midi 9 octobre que Marcel Lamy, un ouvrier métallurgiste de la CFEM, une usine actuellement en liquidation, passait en procès au Palais de justice de Rouen. Accusé de violence à agents, ce travailleur de plus de cinquante ans croupissait déjà depuis huit jours dans la prison de Bonne-Nouvelle.

Une première fois déjà lors de son arrestation, le pouvoir avait tenté de faire passer Marcel Lamy en flagrant délit. Une première mobilisation rapide mais efficace l'avait amené à reporter le procès à huit jours.

Mardi, c'est plus de 10 000 travailleurs de toute la région qui étaient au rendez-vous du procès de Marcel Lamy. Un mot d'ordre d'arrêt de travail avait été lancé par l'UD-CGT (on ne peut que regretter qu'encore une fois aucune unité n'ait pu être réalisée au niveau des unions départementales et des unions régionales entre les syndicats sur un tel sujet).

Seules les sections CFDT et SNES avaient effectivement mobilisé en plus de la CGT. Pratiquement toutes les entreprises de la région étaient représentées par une très forte délégation. Le port autonome en grève à 100 %, les chantiers de Normandie, CRAS' SAP, Van Leer, la SAGEM, les papeteries de la Chapelle, les cheminots, l'EDF, les syndicats de l'habillement, de la Parachimie, de la Sécurité sociale, etc.

Seule une faible délégation de Renault-Cléon avait fait le déplacement. Ce mardi, en effet, correspondait à une journée d'action surtout le groupe Renault. Cette journée d'ailleurs fut particulièrement bien suivie à Renault-Cléon et beaucoup de travailleurs étaient restés sur place pour l'action.

Premiers arrivés au Palais de justice et certainement parmi les plus remarqués, environ 300 travailleurs du chantier de l'usine nucléaire de Paluel. En côte verte, en casque bleu, le marteau au baudrier, ils avaient fait le déplacement de 60 km pour venir eux aussi exiger la libération de leur camarade.

Parmi eux, une grande majorité de travailleurs immigrés. Le PCML qui avait appelé au rassemblement était également présent, tous ses militants mobilisés dans leurs entreprises respectives ; le PCRml était lui aussi présent. Commencée à 13 h 30, la mobilisation devant la préfecture devait se poursuivre jusqu'à 18 heures, heure du jugement. Au mot d'ordre *« Libérez Marcel Lamy »*, répondait *« Lecanuet en prison, Marcel à la maison »*.

Finalement, vers 18 heures le jugement tombait : huit jours fermes (ceux déjà faits) et trois semaines avec sursis.

Marcel Lamy était libre et même si on ne peut accepter un tel jugement contre un travailleur qui lutte pour ses droits, celui-ci ne représentait pas moins un succès indéniable dû à la puissance de la mobilisation.

Les milliers de travailleurs présents ne s'y trompaient pas qui reprenaient en chœur : *« On a gagné »*.

Il n'était pas question cependant de se séparer comme ça, sans avoir réellement vu Marcel Lamy libéré. C'est donc un cortège de plus de 5 000 personnes qui repartit du Palais de justice, repassa les ponts et alla chercher Marcel Lamy jusqu'à la prison Bonne Nouvelle, où il avait été reconduit pour les formalités de levée d'écrou.

Marcel Lamy devait d'ailleurs prendre rapidement la parole pour remercier tous ceux qui l'avaient soutenu. Il a déclaré en s'adressant à ses camarades présents de la CFEM que si les huit jours passés en prison avaient permis qu'on parle suffisamment de leur lutte pour la faire avancer, il ne les regrettait certainement pas.

Serge FOREST

Au tribunal correctionnel de Rouen

CEGETISTE et adjoint au maire (Parti communiste français) de Bardouville, commune située non loin de Rouen, voilà longtemps que Marcel Lamy mène la lutte de classe. Lorsqu'il était ouvrier aux chantiers du Trait, il s'est opposé aux licenciements dans la réparation navale. Licencié, il continue le combat à la CFEM. C'est en plein centre de Rouen qu'il a été arrêté alors qu'il participait à une distribution de tracts contre les licenciements. Inculpé en « flagrant délit » de « violence à agents », il passait mardi 9 octobre en tribunal correctionnel à Rouen. Les dépositions des deux policiers et de l'inspecteur des Renseignements généraux, cités comme témoins par l'accusation, se sont contredites d'ailleurs à plusieurs reprises quant au récit des faits. Les dépositions de responsables syndicaux CGT ont, quant à elles, rappelé l'enjeu du procès, son contexte (72 000 sans-emploi en Seine-Maritime), et retourné l'accusation contre les véritables fauteurs de violence.

« M. le Président, nous ne sommes pas des malfaiteurs. Nous sommes des ouvriers qui défendons simplement notre emploi », a dit Gaston Gauthier, secrétaire du syndicat CGT de la Compagnie française d'entreprise mécanique (CFEM). Quant aux véritables fauteurs de violence, faut-il les chercher parmi les travailleurs qui défendent leur emploi, leurs conditions de travail, leurs droits d'expression et leurs libertés. Non, a déclaré en substance Gérard Gaumé, secrétaire de la CGT, c'est *« ceux qui cassent les chaises et les cendriers sur la tête des délégués et les envoient à l'hôpital, ceux qui écrasent un militant FO, dans le Rhône, ceux qui annulent les décisions des comités d'entreprise et de l'inspecteur du travail et licencient quatre délégués à Berliet-Vénissieux... »*

La violence ? « Elle est le fait du gouvernement et de sa politique », a lancé Bernard Isaac, secrétaire général de l'union départementale CGT.

Une affaire qui fait du bruit

MARDI 9 octobre, le journal *Paris-Normandie* a été amené à publier sous le titre *« Il est jugé aujourd'hui »*, un article (deux colonnes en page 5, il est vrai) consacré à l'affaire. Plusieurs dizaines d'intellectuels, enseignants, chercheurs, créateurs rouennais (la liste aurait dépassé la centaine) ont pris position en condamnant la mise en prison de Marcel Lamy. Ils la qualifient de prise d'otage. Armand Salacrou, auteur de *Boulevard Duran* a lui-même publié un texte parlant de « déni de justice ».

FEMMES

CGT, CFDT, FEN : l'action unie pour l'IVG doit rentrer dans l'entreprise

Photo Bob Régard

La marche des femmes du 6 octobre à Paris.

LUNDI matin, les trois organisations syndicales CGT, CFDT et FEN ont convoqué une conférence de presse pour faire le point de la campagne qu'ils ont lancée, en commun, en juillet, pour l'amélioration de la loi Veil sur l'interruption volontaire de grossesse (IVG).

Elles ont en particulier présenté un projet « d'adresse aux parlementaires » qui va être diffusé et signé dans les entreprises. Ce projet, après avoir noté que la loi de 1975 a été *« un progrès sur la situation antérieure »*, dénonce son caractère *« dissuasif et culpabilisateur »*, et demande :

« – L'abrogation de la loi de 1920 ;

– Une législation éliminant les dispositions restrictives, en vue d'ouvrir un véritable droit pour les femmes, en assurant en particulier le remboursement par la Sécurité sociale... ;

– La mise dans tous les établissements hospitaliers de moyens matériels et des effectifs nécessaires... ;

– Mettre fin à l'utilisation abusive de la clause de conscience... ;

– La création de centres d'orthogénie et l'amélioration de ceux existant ;

– L'extension de l'éducation, de l'information sur la sexualité et la contraception ».

Dans le texte présentant la campagne, et dans la discussion qui a suivi, les organisations syndicales ont expliqué qu'elles se prononçaient pour le droit à l'IVG pour les immigrées et les étrangères et pour les mineures, sans autorisation parentale mais avec l'aide, si possible, d'un adulte (sauf pour la CFDT où le débat est en cours).

Elles se sont prononcées contre le dossier-guide qui met l'accent sur les possibilités de garder l'enfant ou de l'abandonner après la naissance, et contre l'entretien préalable obligatoire.

Elles réclament la création de centre d'orthogénie les plus décentralisés possibles bien que dépendant des hôpitaux publics, et que l'accent soit mis sur l'information.

En effet, et c'est le représentant de la FEN qui l'a fait remarquer le plus clairement, c'est l'information et l'éducation sur la sexualité et la contraception qui est le point clé. Tous les autres aspects en dépendent, et en particulier, la question du délai. Les trois syndicats ne se prononcent pas sur un délai, parce qu'il est difficile médicalement d'en fixer un et qu'ils ne veulent exclure aucune femme de la possibilité d'avorter.

Les actions de sensibilisation ont commencé dans les entreprises et une action d'envergure sera fixée quand la date du débat sera connue précisément. Actions nationales mais aussi dans les régions.

A propos de la marche des femmes du 6 octobre, Jeannette Laot (CFDT) a déclaré qu'elle était positive, *« il n'y pas trop d'action »*, et Christiane Gilles (CGT) qu'elle montrait que *« les femmes acquièrent la possibilité d'agir... La CGT ne soutient ni ne condamne ces actions spécifiques qui relèvent du choix individuel des militantes sur le cadre où elles veulent agir »*, le danger étant selon les trois syndicats une démobilisation relative après l'annonce que la loi serait reconduite.

Toutes deux ont fait état des difficultés que rencontre ce type de question dans le mouvement syndical français, jusque là étranger à ce qu'on peut appeler — mal — les problèmes de société. C'est donc un grand pas.

Et c'est évident que pour toutes les femmes, il est important que la question de leur droit à choisir de donner la vie entre dans les entreprise, soit reprise par la classe ouvrière dans son ensemble.

Claire MASSON

IMP DE VALENCAY

Les travailleurs contre le conseil d'administration

Le Syndicat CFDT santé et services sociaux de l'Indre et l'UIS-CFDT de Châteauroux communiquent :

LE 5 octobre, au tribunal de Châteauroux seront jugés deux procès opposant des salariés de l'IMP Chantemerle de Valençay à l'Association des pupilles de l'Ecole publique de l'Indre dont le président est l'Inspecteur d'académie, M. Lassalmonie.

Dans un cas, il s'agit du retrait d'un avantage acquis par les enseignants (non travail le 1er novembre). Un jugement en référé a déjà donné raison aux enseignants.

Dans l'autre cas, il s'agit du refus par l'employeur de calculer et rémunérer les heures supplémentaires comme le prévoient le Code du travail et la convention collective. Pour ce cas, les faits remontent à plus de deux ans, mais depuis que l'affaire a été portée devant la justice, l'employeur a appliqué la réglementation !... Alors qu'il s'y était refusé tant que les travailleurs s'étaient contentés de le lui demander par l'intermédiaire de leurs représentants.

Cela prouve une fois de plus que seule l'action (l'action en justice n'en étant qu'une forme parmi d'autres), rend les employeurs sensibles aux problèmes qu'ils créent à leurs salariés.

Le syndicat CFDT santé et service sociaux et l'UIS-CFDT de Châteauroux attirent l'attention sur le fait que l'IMP Chantemerle de Valençay est géré par un conseil d'administration composé de bénévoles (salariés de l'éducation nationale), son budget est alimenté par un prix de journée versé par la Direction de l'action sanitaire et sociale (DASS), et provenant du budget du département.

En refusant de reconnaître et de payer les heures supplémentaires, les gestionnaires ont donc évité de créer des postes pourtant reconnus indispensables depuis longtemps par la DDASS.

Le syndicat CFDT santé et service sociaux et l'UIS-CFDT de Châteauroux s'élèvent contre cette manière de réaliser des économies, car elles se traduisent par de mauvaises conditions d'hébergement, de soins et d'enseignement pour les enfants et de mauvaises conditions de travail pour les salariés d'une part, et par une aggravation du chômage d'autre part.

Le syndicat CFDT santé et services sociaux et l'UIS-CFDT de Châteauroux s'élèvent d'autant plus contre cette pratique qu'elle est le fait de gestionnaires bénévoles, salariés et souvent syndiqués et attirent leur attention sur leur responsabilité (...)

CES DE MIRIBEL

L'unité parents-enseignants a porté ses fruits

Correspondance commune PCR-PCML

APRES quinze jours de lutte au CES de Miribel dans l'Ain (grève des professeurs le jour de la rentrée, relayés dès le lendemain par les parents qui occupent l'établissement manifestation, délégation de parents et d'enseignants au rectorat, à l'inspection académique, auprès des élus, classes sauvages avec des maitres auxiliaires au chômage...) (Voir l'Humanité rouge des 25 et 27 septembre), quel bilan peut-on en tirer ? La rentrée s'est effectuée le vendredi 28 septembre mais non sans problèmes : il reste encore trois postes manquants sur les douze postes « oubliés » par le rectorat au 13 septembre.

Cette lutte est à plus d'un titre exemplaire. Dès le mois de juin, la mobilisation a été entreprise par les syndicats d'enseignants et les fédérations de parents d'élèves sur les prévisions d'une rentrée catastrophique. Un exemple : trente enfants seulement sur 820 se sont présentés au CES le jour de la rentrée.

Une unité importante a pu se créer tout de suite entre les parents, les enseignants, les maitres auxiliaires et le personnel de service. Chacun a pu constater dans cette lutte combien ses problèmes étaient proches de ceux des autres. N'y a-t-il pas un intérêt commun entre les élèves qui n'ont pas de profs, les maîtres-auxiliaires qui sont au chômage et les enseignants titulaires qui voient augmenter les effectifs et leur charge de travail.

La détermination dans cette lutte unitaire a obligé les élus à prendre position et à soutenir l'action et la presse à s'en faire l'écho : Les partis de gauche PC-PS ont participé et appelé au soutien.

Dans le courant de la lutte, les parents ont pris conscience de leur rôle. En occupant l'établissement, en prenant en charge les classes sans professeurs, les parents ont montré qu'ils étaient les premiers concernés par la politique de la bourgeoisie dans l'Education nationale.

Par leur action, ils ont poussé le rectorat à pourvoir neuf postes sur les douze manquants. Aujourd'hui, si la lutte n'a plus la même ampleur, elle continue sous d'autres formes.

La cellule Jules Vallès de Miribel du PCML poursuit son soutien à cette lutte unitaire.

VILLEJUIF

Les Blondel continuent la lutte

Q : Quelles sont les nouvelles depuis la dernière fois ? (Voir notre édition du 15 septembre 1979 HR No 1 126).

R : Le jugement qui devait être rendu le 27 concernant l'unité économique Blondel-SGTB a été remis au 30 octobre.

Nous avons eu une réunion avec l'inspecteur du travail (qui a convoqué aussi la direction) au sujet du recours que nous avons effectué auprès du ministre du travail pour l'annulation des licenciements.

Une enquête va être ouverte à ce sujet. Une autre réunion avec la direction a eu lieu à la direction départementale de la main d'œuvre en présence de l'inspecteur du travail de notre secteur.

Le maire a demandé un entretien au ministère du travail. La rencontre à eu lieu lundi 1er octobre. Le responsable du ministère paraissait bien informé du dossier et nous a promis de le faire passer rapidement pour décision.

De plus, au niveau du référé de l'expulsion, nous avons reçu deux avis qui nous ont été remis en main propre. Notre démarche auprès du préfet pour lui expliquer la justesse de notre cause a amené celui-ci à refuser jusqu'à maintenant l'intervention de la police.

Q : Quelles sont les réactions de Blondel ?

R : Pour l'instant, il continue à refuser toute négociation, il ne fait qu'affirmer que « l'entreprise ne devrait plus exister à partir du 30 septembre ».

Q : Comment réagissent les travailleurs ?

R : Vu le durcissement des positions de la direction, et le manque de décision nette des pouvoirs publics, nous sommes convaincus que la seule issue pour nous est de durcir la lutte, lancer une nouvelle dynamique en essayant de populariser au maximum notre lutte, de regrouper autour de nous beaucoup de travailleurs en lutte pour faire basculer le rapport de force en notre faveur.

Q : Quelles actions ont été menées à ce niveau ?

R : Premièrement nous organisons une journée portes ouvertes samedi 13 octobre à laquelle nous appelons tous les travailleurs syndiqués ou non, organisés ou non, pour échanger nos expériences et lutter plus efficacement. Dès aujourd'hui, un plannig de distribution des tâches pour la mobilisation est mis en place.

Nous envisageons de passer en voiture dans tous les quartiers de la localité, informer la population et les travailleurs des entreprises de notre lutte et les appeler à la solidarité.

Un montage vidéo fait par l'information municipale va être proposé sur le marché et aux comités d'entreprise.

Q : Les perspectives ?

R : Pour nous cela reste et restera l'annulation de tous les licenciements, la reprise des activités de l'entreprise.

SECURITE SOCIALE

Il faut bien payer pour les patrons !

Un anniversaire bientôt. Trois mois que nous payons 1 % supplémentaire de cotisations à la Sécurité sociale. Amputation insuffisante, la gangrène gagnerait du terrain, une autre intervention chirurgicale serait très sérieusement envisagée pour janvier 1980.

Ces relèvements arbitraires se justifieraient par un énorme déficit de la Sécurité sociale évalué à 24 milliards, et par une augmentation considérable des dépenses de santé. En fait, ce déficit se réduirait à sept milliards de francs et ce ne sont pas les dépenses de santé des assurés sociaux qui augmenteraient massivement, mais les dépenses de la Sécurité sociale (*).

TABLEAU I

QUI PAYE LES COTISATIONS SOCIALES ?

Origine des cotisations	En milliards de francs	En % du total des cotisations sociales
Non-salariés	19,3	6,3
Salariés	65,6	21,5
Employeurs	219,4	72,1

(Comptes de la Nation 1977.)

TABLEAU II

BAREME DES COTISATIONS POUR LES APPRENTIS

Part ouvrière		Part patronale		Cotisation globale	
1.7.79	1.8.79	1.7.79	1.8.79	1.7.79	1.8.79
9,20 %	10,20 %	34,78 %	34,78 %	43,98 %	44,98 %
7 F	8 F	28 F	28 F	35 F	36 F
25 F	28 F	96 F	96 F	121 F	124 F
43 F	48 F	164 F	164 F	207 F	212 F
62 F	68 F	232 F	232 F	294 F	300 F
80 F	88 F	300 F	300 F	380 F	388 F
89 F	98 F	334 F	334 F	423 F	432 F
106 F	118 F	403 F	403 F	509 F	521 F

Note : sauf pour le Bas-Rhin, Haut-Rhin, Moselle.
(Liaisons sociales)

CETTE hausse de 1 % des cotisations d'assurance maladie débloquerait 12 milliards de francs ; fonds absolument nécessaire, paraît-il, puisque le bateau prend l'eau. Mais si, effectivement, le naufrage menace, pourquoi ne pas « se serrer les coudes », faire payer les salariés et les patrons ?

POUSSER LA LOGIQUE JUSQU'AU BOUT

Qu'on examine le tableau No 1 : *« Qui paye les cotisations sociales ? »* : celles des employeurs s'élèvent à 72,1 % du total des cotisations, tandis que les cotisations salariales ne représentent que 21,5 % des cotisations. Pourquoi augmenter, alors, la seule cotisation ouvrière ? Pourquoi ne pas réclamer aussi les arriérés de cotisations patronales non payés ?

Pourquoi ne pas mettre fin aux chantages des grosses boîtes ? *« Si vous nous obligez à payer les arriérés de cotisations, nous, on met la clef sous la porte, et on licencie tout le monde »*, comme le fait régulièrement Citroën, comme l'a fait Boussac ?

IL FAUT BIEN TROUVER L'ARGENT QUELQUE PART !

Quoiqu'il en soit du déficit, par ses mesures draconiennes, le gouvernement poursuit plusieurs objectifs dont le premier est de faire payer aux salariés les avantages acquis : l'extension de la durée du congé maternité, la prise en charge à 100 % de certaines maladies par exemple, et de le leur faire supporter à eux seuls uniquement. De même que les charges des cotisations à la Sécurité sociale des chômeurs.

Selon le rapport Bourson, « la manque à gagner » pour 1 400 000 chômeurs s'élèverait à 19 milliards.

Par ailleurs, le gouvernement se distingue pour sa générosité envers le patronat. Depuis l'intervention de la loi No 79-13 du 3 janvier 1979, l'Etat prend en charge l'intégralité des cotisations dues par les employeurs (inscrits au répertoire des métiers) pour chaque apprenti. Les implications de ces mesures ?

Elles sont mathématiques. Si les maîtres d'apprentissage ne paient pas les cotisations de leurs apprentis, il faut bien que quelqu'un les paie : l'Etat, en l'occurence, l'ensemble des salariés.

Deuxièmement la proportion des cotisations plus importantes normalement pour les employeurs (se rapporter au tableau No 1) s'inverse radicalement pour les apprentis et les bénéficiaires du 3e Pacte national pour l'emploi.

TABLEAU III

COTISATIONS A LA SECURITE SOCIALE SOUMISES AU 3e PACTE NATIONAL

Part ouvrière 10,20 %	Part patronale 0,10 %	Cotisation globale 10,30 %
8 F	1 F	9 F
28 F	1 F	29 F
48 F	1 F	49 F
68 F	1 F	69 F
88 F	1 F	89 F
98 F	1 F	99 F
118 F	2 F	120 F

Note : part ouvrière varie selon les salaires des stagiaires.
Note : sauf pour le Bas-Rhin, Haut-Rhin, Moselle.
(Liaisons sociales)

IMMIGRES

Une situation déjà très grave

Le GISTI (Groupe d'information et de soutien des travailleurs immigrés) nous a communiqué un mémoire sur la situation des Algériens en France, réalisé par l'Association *Rencontre et développement*, et remis en juin dernier au ministre des affaires étrangères, Jean François-Poncet, avant la discussion à l'Assemblée nationale des lois Barre-Bonnet-Stoléru-Boulin.

Rencontre et développement est une association internationale de droit algérien à laquelle participent des travailleurs étrangers en Algérie (venant de France ou d'ailleurs).

Ce mémoire posait au ministre un certain nombre de questions précises : elles sont restées sans réponse — et l'informait d'un certain nombre de faits concernant l'expulsion de jeunes immigrés. Voici des extraits de ce document que, faute de réponse du ministre, l'association a maintenant transmis au GISTI.

« ET si nous affirmons que cette législation (*) est irrecevable et odieuse, c'est parce que nous avons eu l'occasion de rencontrer à leur arrivée en Algérie de nombreux expulsés, travailleurs immigrés ou jeunes de la seconde génération. Nous avons ainsi pu constater au cours des mois et des années, les effets désastreux de décisions administratives et de la manière dont elles ont été notifiées et exécutées par l'administration préfectorale ou policière. Sur ce chapitre, nous avons un certain nombre de dossiers qui montrent le danger de généraliser une pratique déjà trop fréquente et totalement arbitraire. Par exemple, l'administration française a été jusqu'à expulser des jeunes qui possédaient la nationalité française !

Nous souhaiterions poser au gouvernement un certain nombre de questions.

- Questions relatives au séjour des émigrés en France :

Un travailleur algérien établi en France depuis longtemps est en possession d'une carte de dix ans, renouvelable de droit ; ses enfants nés en France après 1963 sont Français d'après la loi française.

Si le père est, par malheur, en chômage depuis six mois, on lui retire sa carte de séjour (d'après la loi qui doit être votée le 28 juin 1979 à l'Assemblée nationale). Il sera donc expulsé ainsi que sa femme.

Que ferez-vous des enfants français ?

— Si la nouvelle loi est votée le 28 juin 1979, il faudra vingt ans de présence en France pour bénéficier de la carte de résident privilégié.

Les enfants de travailleurs immigrés doivent prendre leur carte de résidence à 16 ans.

Auront-ils une carte de résident ordinaire ou de résident privilégié ?

Si on refuse le renouvellement de la carte de séjour à un immigré, pourra-t-il connaître les motifs qui ont été à l'origine de cette décision ?

Pourra-t-il faire valoir ses droits à la défense ?

Quels seront les moyens de recours ?

Questions relatives à l'expulsion :

— On pratique actuellement dans les préfectures une procédure dite de l'expulsion avec sursis. Un jeune immigré est expulsé. Pendant deux mois, on lui fait croire qu'il va pouvoir rester, puis on l'expulse. (Il faut préciser que le recours auprès du tribunal administratif ne peut être déposé que dans un délai de deux mois). Il doit donc partir et n'a plus aucun moyen de recours.

Que compte faire le gouvernement pour mettre fin à cet abus ?

— Lorsqu'un émigré est expulsé, passés les délais extrêmement brefs de recours judiciaire, sa dernière chance est de faire un recours gracieux auprès du ministère de l'intérieur.

Pourquoi le ministère de l'intérieur français ne répond plus jamais aux lettres qui lui sont adressées ? » (...)

A lire ces questions, on mesure quelle est déjà la gravité de la situation, et on imagine ce qu'elle sera avec les lois que veut faire passer le gouvernement.

(*) Il s'agit des lois Barre-Bonnet-Stoléru-Boulin.

LUTTE

Alès : trois entreprises dans la grève

Correspondant Languedoc-Roussillon

ALLIA DOULTON (ALES)

MALGRE les 132 licenciements prononcés en août, les 180 travailleurs restant de l'entreprise de céramique Allia-Doulton à Alès n'ont pas l'intention de baisser les bras. A l'appel de la CGT, les dix ouvriers du service émaillage font des débrayages de 1 ou 2 heures par jour depuis le lundi 1er octobre. Les seuls débrayages de cet atelier désorganisent beaucoup la production sans entrainer de grandes pertes de salaire pour les ouvriers. Ils demandent notamment un rattrapage des salaires et le passage du salaire horaire de 16,02 F à 18,50 F.

LES FORGES DE TAMARIS (ALES)

LES 750 ouvriers des forges de Tamaris (Alès), à l'appel de leurs syndicats CGT et CFDT, ont débrayé dans toute l'usine le vendredi 4 octobre. Dès lundi auront lieu des grèves tournantes de 4 heures par atelier. Ils réclament notamment des augmentations de salaires et la cinquième semaine de congés payés.

CGE ALSTHOM (ST-FLORENT-SUR-AUZONNET PRES D'ALES)

LES 180 ouvriers de l'usine de St-Florent, en liaison avec leurs camarades de tout le trust et ceux de Belfort en particulier, ont débrayé à l'appel de la CGT. Ils travaillent actuellement 42 h 30 et réclament la semaine à 40 heures ainsi que la cinquième semaine de congés payés.

Information recueillies à Alès auprès de travailleurs de ces entreprises lors de la vente sur le marché du quotidien avec le compte rendu de la table ronde contre les licenciements. A noter qu'un ouvrier de St-Florent a laissé 10 F pour la souscription.

Les apprentis payaient, avec le salaire le plus bas, au 1er juillet 1979, 7 F ; au 1er août 1979, 8 F de cotisations. Tandis que la part patronale s'élevait au 1er juillet 1979 à 28,00 F et restait inchangée au 1er août 1979 (se reporter au tableau No 2). Mais c'est encore l'ensemble des salariés qui supporte cette part patronale.

Au 1er août 1979, les stagiaires du Pacte national payaient avec le salaire le plus bas, 8 F mensuellement pour un (un seul) franc de la part patronale (se reporter au tableau No 3) !

(*) Dépenses de Sécurité sociale et dépenses de santé : « Un des truquages du gouvernement est d'assimiler les strictes dépenses de santé (médecins, médicaments, etc.) des assurés — qui augmentent mais non de manière notable — aux dépenses de Sécurité sociale (assurance maladie, allocations familiales, allocations logements, etc.) — qui, elles, augmentent très nettement.

Nathalie VILLOTIERS

La Sonacotra continue

SEIZE résidents du foyer Sonacotra d'Athis-Mons passent à 9 heures, ce jeudi 11 octobre du tribunal de Longjumeau...

POLITIQUE ET SOCIAL

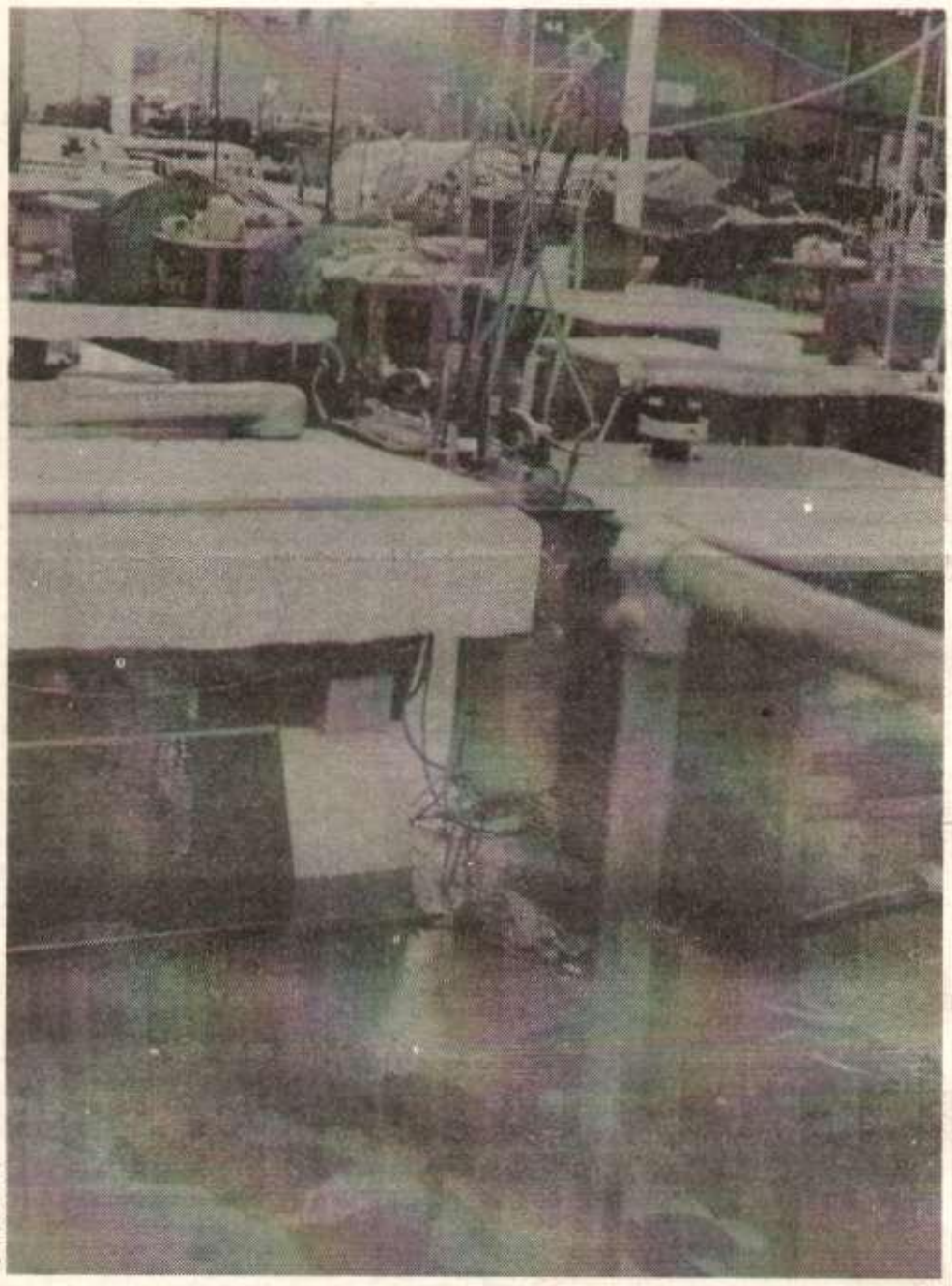

(Photo HR)

Angers. A Sapitex, des flaques d'eau par terre, des vieilles machines.

LUTTE

Sapitex occupée

Angers, correspondant

UN vieux quartier d'Angers, un portail, une banderole indique : *« Usine occupée »*. A l'intérieur, c'est une chaude ambiance, les ouvrières de Sapitex viennent de passer leur première nuit d'occupation : certaines sont en train de téléphoner aux autres usines occupées, d'autres accueillent des délégations venues leur apporter leur soutien, on range la vaisselle... Elles nous expliquent la situation.

Le tribunal de commerce de Paris vient d'ordonner la mise en liquidation de l'entreprise (4 usines : Fougères, Lamballe, Rennes et Angers, la direction est à Paris, au total 430 employés dont 63 ouvrières à Angers). Le syndic s'est contenté d'ordonner par courrier la cessation immédiate du travail.

On peut se demander d'où vient la faillite et la mise en liquidation. Les ouvrières fabriquent des imperméables, environ 300 par jour. Lors des ventes effectuées à Angers, ils sont vendus de 400 à 500 F et tout part ! Le syndic s'était d'ailleurs dépêché de vendre le stock avant la liquidation. Et pour cela, les ouvrières sont payées un peu plus que le SMIC. On imagine les profits réalisés.

Nous visitons l'atelier où les machines n'ont jamais été changées. Il y a des flaques d'eau par terre : il vient en effet de pleuvoir et le toit est percé. Une seule chaudière surmontée de bouches qui soufflent l'air chaud pour tout l'atelier : de toute évidence, cela ne peut suffire à chauffer l'atelier en hiver. *« On doit travailler en manteau »*, nous dit une ouvrière. A la cantine, quatre tables, des chaises, un petit réchaud. *« Il a fallu se battre pour obtenir ça, et encore, c'est nous qui l'avons transporté »*, nous dit une déléguée.

Le patron a laissé des dettes partout : à la mairie qui est d'ailleurs propriétaire du local, à l'EDF, etc.

Depuis plusieurs années, il n'a fait qu'encaisser des profits en dépensant le minimum ; et maintenant, comme il n'y a pas d'autres candidats patrons après la faillite, on liquide.

Les ouvrières sont bien décidées dans un premier temps à se faire payer leur dû : deux mois de préavis et leur prime de licenciement. C'est ce qu'elles vont exiger au comité central de l'entreprise à Paris.

Ensuite, se pose pour elles, le problème de l'emploi. Elles expliquent :

« Thomson, la plus grosse entreprise d'Angers qui emploie des femmes comme OS licencie et ailleurs, c'est pareil, on ne trouvera pas de travail. Il faut donc être réemployées sur place ».

Il faudra donc se battre pour qu'un patron reprenne l'usine avec toutes les ouvrières et le maintien des avantages acquis.

— **Les quatres usines ensemble ou séparément ?**

« On n'en a pas encore discuté, nous répond-on, *ce n'est que le début de la lutte, on va voir. »*

Une ouvrière m'explique : *« Mon mari travaille aux ardoisières, ils viennent de se mettre en grève : ce mois-ci ça va être dur »*.

Oui, c'est dur, mais personne n'est abattu. On voit chez les ouvrières la joie et la fierté de celles qui luttent pour débarasser le monde des exploiteurs du genre de Sapiro, leur ex-PDG.

La souscription reste ouverte

TOTAL PRÉCÉDENT	42 907,90 F
J. G. Bretagne	10,00 F
Un camarade cellule Pierre Overney (Brest)	300,00 F
M. A. Montpellier	500,00 F
H. R. Paris	10,00 F
Souscription mensuelle MR Loire-Atlantique	200,00 F
Cellule du Bocage - Orne	404,00 F
G. PF - Chatellerault	100,00 F
Vente de pommes de terre - Isère	10,00 F
Cellule Ho Chi Minh - Rouen	1 000,00 F
Cellule Dimitrov - Rouen	1 634,00 F
Souscription Montpellier	210,00 F
École élémentaire du PCML - Lot-et-Garonne	90,00 F
Camarades du PCML de Laval	400,00 F
C.M. - Orléans	10,00 F
R. J. P. - Paris	20,00 F
A. G. - Seine-Maritime	20,00 F
J. B. - Bordeaux	10,00 F
Un étudiante - La Châtre	50,00 F
Une infirmière - La Châtre	30,00 F
Reste d'essence Longwy	55,00 F
J. P. M. - Strasbourg	14,00 F
NOUVEAU TOTAL AU 28 SEPTEMBRE 1979	48 010,90 F

CULTUREL

TELEVISION

Vendredi, TF1, 20h35

Nous les artistes : Jacques Brel

Le 9 octobre 1978, Jacques Brel nous quittait. En guise d'hommage, la télévision vient de programmer deux films auxquels il a participé : *Mon oncle Benjamin* et *L'Emmerdeur*. Vendredi 12 octobre, *TF1* nous présente un portrait relativement complet du grand chanteur disparu. Au delà du mythe et du symbole qu'il est devenu, qui était Jacques Brel ?

NÉ dans une famille de la bourgeoisie flamande qui possédait une cartonnerie, dans nombre de ses chansons, il fustigea l'hypocrisie de la morale bourgeoise. En particulier dans *Les Dames patronnesses :*

Pour faire une bonne dame patronnesse
Il faut être bonne mais sans faiblesse
Ainsi j'ai dû rayer de ma liste
Une pauvresse qui fréquentait un socialiste (...)
Tricoter tout en couleur caca d'oie
Ce qui permet le dimanche à la grand'messe
De reconnaitre ses pauvres à soi (...)
Et un point à l'envers et un point à l'endroit
Un point pour St-Joseph un point pour St-Thomas ».

Les chansons de Brel doivent beaucoup à son enfance et à son observation impitoyable de la mentalité bourgeoise. Dans *Rosa** il montre l'ennui que peuvent secréter les écoles pour fils de famille tenus par les « bons pères », atmosphère étouffante d'un lieu en vase clos où l'on dispense un enseignement coupé de la réalité.

« C'est le tango du collège
Qui prend les rêves au piège (...)
C'est le tango des bons pères
Qui surveillent l'œil sévère
Les Jules et les Prosper
Qui seront la France de demain (...)
C'est le tango où j'étais dernier
*Car ce tango rosa rosae**
J'inclinais à lui préférer
Déjà ma cousine Rosa ».

Si Brel se révoltait c'était surtout de façon individuelle, contre la morale et l'hypocrisie bourgeoise, plus que contre la bourgeoisie et son exploitation. Mais, parfois les travailleurs entraient dans ses chansons, les travailleurs et leur environnement social. Ainsi dans *Il nous faut regarder :*

« Derrière la saleté
S'étalant devant nous (...)
Au delà de ces mains
Ouvertes ou fermées
Qui se tendent en vain
Ou qui sont poing levé
Plus loin que les frontières
Qui sont de barbelés
Plus loin que la misère
Il nous faut regarder (...)
Par delà le vacarme
Des rues et des chantiers
Des sirènes d'alarme
Des jurons de charretiers
(...) ».

Dans *Jaurès*, il évoque la boucherie impérialiste de 1914-1918 et l'exploitation des travailleurs qu'on envoyait se faire tuer dans une guerre qui n'était pas la leur.

« Ils étaient usés à 15 ans
Ils finissaient en débutant
Les douze mois s'appelaient décembre
Quelle vie ont eu nos grands-parents
Entre l'absinthe et les grand' messes
Ils étaient vieux avant que d'être
Quinze heures par jour le corps en laisse
Laisse au visage un teint de cendres
Oui notre monsieur, oui notre bon maître
Pourquoi ont-ils tué Jaurès ?
Si par malheur ils survivaient
C'était pour partir à la guerre
C'était pour finir à la guerre (...) ».

Mais Brel, on se l'imagine surtout dans la peau de Don Quichotte ce révolté qui combat tout seul. Ce qu'il exprimait, ce qu'il criait c'était surtout son malaise dans une société injuste, inhumaine où le profit est loi. Dans cette société, il chantait la fraternité, une fraternité, un peu idéaliste, mais aussi l'échec, la solitude. Brel, c'était aussi la tendresse pour les humbles ainsi, *Les Vieux*.

Il savait faire sonner les mots, flamboyer les images ; il était tour à tour ironique et tendre. C'était aussi un homme de scène.

« Une chanson, non seulement doit être chantée mais mimée, racontée. Si mon corps n'aide pas mon texte, ce n'est plus une chanson. Il convient de se donner tout entier ». Il savait dramatiser ses chansons, ce qui impressionna les chanteurs américains de folk-song comme Tom Paxton, Judy Collins et Joan Baez.

Par ses qualités d'auteur-compositeur-interprète, il a su, dans les années 1960, donné à la chanson française un contenu nouveau. Et il en reste un des plus grands noms.

Léon CLADEL

* Rosa, rosae : nom de la première déclinaison latine qu'on fait réciter aux jeunes lycéens.

ECHOS des entreprises et quartiers

L'insurgé du crassier : journal de l'UIS-CFDT de Longwy (54)

L'UIS-CFDT de Longwy publie désormais un journal qui a pour nom *L'insurgé du crassier*. Pourquoi ce journal ? Laissons la CFDT de Longwy nous l'expliquer dans l'éditorial de présentation.

« Le voilà ce premier exemplaire du journal de la CFDT-Longwy. Ça faisait longtemps qu'on en parlait, qu'on voulait le faire. Et puis on s'y est mis.

A vous de dire si on a bien fait, ce que vous en pensez et ce que vous voudriez y voir.

Pourquoi ce journal ? Parce qu'on n'est pas satisfait de la manière dont les grands journaux, et aussi le Répu (Le Républicain Lorrain) rendent compte des luttes, des aspirations de la population de notre bassin. Pas satisfaits de la manière dont ils traitent nos communiqués, les actions et positions syndicales. (...)

Nous voulons notre propre moyen d'information, pour notre syndicat, mais aussi pour ceux qui luttent. Ce journal, il sera donc ouvert largement au débat, bien davantage que ne peut l'être ce numéro de lancement. Tables rondes, interviews, mais aussi tribunes libres, communiqués y concourront (...) ».

Note : Journal bimensuel 2,50 F le numéro. Abonnement 20 F les 10 numéros. Envoyer à : *L'Insurgé du crassier*, 9, rue du Colonel Merlin 54400 Longwy. CCP 2 156 03 D Nancy.

MATMUT—UMSM

Escalade dans la répression

Communiqué du PCML-Rouen

LA MATMUT (Mutuelle d'assurance) et l'UMSM (Mutuelle pharmaceutique et chirurgicale) dont le PDG est M. Bennetot regroupent 1 000 personnes pour la première et 300 pour la seconde. Ces deux entreprises ont, d'après le directeur, une vocation sociale, d'aide aux travailleurs.

Qu'en est-il réellement ?

— Un employé est mis à pied une journée pour s'être absenté une journée sans autorisation. L'employé, délégué syndical CGT, comme par hasard, vient travailler le jour de la mise à pied refusant la sanction : il est convoqué par la direction qui lui signifie sa mise à pied pour une durée indéterminée jusqu'à l'aboutissement de la procédure de licenciement engagée contre lui.

— La direction attaque en justice deux militants de la MATMUT et cinq militants de l'UMSM — CGT — ainsi que le secrétaire général de l'UL-CGT de Rouen pour diffamation ; la date du jugement qui avait été reportée de juillet à septembre, est encore reportée au 5 décembre. Lors d'un débrayage pour soutenir notre camarade délégué syndical, M. Bennotot a déclaré publiquement qu'il exigerait le licenciement de celui-ci ainsi que des sept autres militants précités car, a-t-il dit, un employé qui l'a diffamé publiquement n'a pas sa place dans son entreprise.

Que veut M. Bennetot ?

— Liquider toute opposition à l'intérieur de son entreprise et renforcer le climat de peur déjà existant pour faire passer son plan de restructuration basé sur l'introduction massive de l'informatique.

En effet, il y a risque :

— de réduction du personnel au siège social ;

— de disparition partielle ou totale de certaines catégories d'employés ;

— de déqualification générale du travail.

Face à cette tentative de liquidation syndicale, les trois syndicats CGT-CFDT-FO ont appelé à soutenir le délégué syndical menacé de licenciement. Il faut que cette unité se renforce et que les trois syndicats mobilisent leurs forces lors du procès du 5 décembre.

Fissures dans les centrales nucléaires : la CFDT menace l'EDF d'une grève nationale

LA CFDT de l'EDF entend s'opposer par tous les moyens au chargement des centrales fissurées tant que toutes les vérifications n'auront pas été faites. De plus, elle demande à ce que les résultats soient rendus publics. Si l'EDF entend passer outre les vérifications en cours, la CFDT de l'EDF envisage sérieusement d'appeler les travailleurs de l'EDF/GDF à une grève nationale.

Conseil d'Etat contre l'ouverture des magasins le dimanche

POUR une fois, une instance proche du gouvernement a tenu compte des luttes des travailleurs du commerce contre l'ouverture des magasins à grande surface le dimanche. Deux arrêtés ont été faits dans ce sens concernant deux magasins de meuble, un dans le département des Yvelines, un dans le département de la Haute-Vienne. Les patrons de ces magasins ont toutefois déclaré qu'ils continueraient à « militer » pour l'ouverture de leur magasin le dimanche. La bataille est donc loin d'être terminée pour les travailleurs du commerce.

Ardoiserie de Trelazé : sur le tas

LES ardoisiers de Trélaze (Maine-et-Loire) sont en grève. Les trois syndicats CGT, CFDT et FO sont dans le coup. Les travailleurs luttent pour une augmentation de salaire, une amélioration de la mensualisation et de la retraite.

Crédit agricole: grève nationale le mardi 9 octobre

LES 3 000 employés de la Caisse nationale de Crédit agricole ont été appelés par la CGT, la CFDT et FO à cesser le travail le mardi 9 octobre. La direction de la Caisse nationale de Crédit agricole ne veut plus embaucher de personnel fonctionnaire.

Assemblée générale au lycée Darius Milhau au kremlin Bicêtre

UNE soixantaine de personnes se sont réunies lundi soir 8 octobre devant le lycée Darius Milhaud à Kremlin-Bicêtre (Val-de-Marne) pour s'informer de la lutte qui se mène actuellement pour la réintégration d'un militant syndicaliste CGT, agent au lycée. Dans la matinée une délégation forte de trois cents personnes s'était rendue au rectorat afin d'exiger une réponse. Déjà, l'administration reculait en acceptant de voir le cas du licenciement.

Ce qui est indispensable, c'est le soutien des organisations syndicales et des associations de parents d'élèves. Envoyez des télégrammes de protestation au rectorat de Créteil (94). Envoyez vos messages de soutien et votre soutien financier à la section SGEPEL (CGT), section du lycée Darius Milhaud - 80, rue du professeur Bergonier - 94270 Kremlin-Bicêtre).

BLOC-NOTES

LE BIMENSUEL No 63
Un numéro de grande diffusion

Le prochain bimensuel 63 qui sortira le 16 octobre comprendra un dossier d'actualité brûlante : « La Chine d'aujourd'hui ». Henri Jour, rédacteur en chef du bimensuel, qui faisait partie d'une délégation de journalistes en Chine s'entretiendra avec Jean Schubert des questions brûlantes : démaoïsation, changement de ligne, démocratie, etc.

Un numéro à diffuser largement !

Passez dès maintenant vos commandes à l'administration du journal.

BRETIGNY (ESSONNE)

Les travailleurs de Fougerolle attaquent leur 6e semaine de grève

Les travailleurs de Fougerolle luttent :
- Contre la fermeture de leur usine (qui est la seule usine de préfabrication du groupe) ;
- Contre les 58 licenciements ;

Les deux sections syndicales CGT-CFDT et les deux unions locales CGT et CFDT de la ville organisent pour développer le soutien financier

UN GALA DE SOLIDARITÉ

Avec :
- Francesca Solleville
- Les Ménestrels (folklore français)
- Moun Kika (chanson progressiste antillaise)
- Le groupe portugais de Franconville
- Le groupe Nedjena (mimes et sketches sur l'immigration)
- Des chants populaires de Turquie
- Frédéric Firmin (percussion-jazz)

Ce gala est soutenu par la municipalité (union de la gauche) et le comité de soutien (qui rassemble les militants de l'UL-CFDT, de l'ASTI, du PS, du PSU, du MRG et du PCML).

PARIS
Han Suyin au Phœnix.

Han Suyin dédicacera son dernier livre *Ma maison a deux portes* à la librairie Le Phœnix au 72, boulevard de Sébastopol Paris 3e (métro Réaumur Sébastopol), le samedi 13 octobre à partir de 11 heures.

PARIS
« Pépé » par le Théâtre de l'Aquarium

Le Théâtre de l'Aquarium reprend les représentations de « Pépé » du 28 septembre au 2 décembre. Les vendredi et samedi à 20 h 30. Le dimanche à 16 heures à la Cartoucherie de Vincennes - 75012 Paris. Réservation : 374 99 61.

BEGLES (Languedoc-Roussillon).
Du 6 au 13 octobre à Bègles, exposition des peintres naïfs yougoslaves et représentation du Ballet national yougoslave.

Communiqué de la section de Bègles du PCML

La Yougoslavie joue un rôle, dans l'arène internationale, important par son combat pour la liberté, l'indépendance nationale et le non-alignement, contre toute agression étrangère, pour la sauvegarde de la paix mondiale.

C'est pourquoi l'exposition des peintres naïfs yougoslaves du 6 au 13 octobre et la représentation du Ballet national yougoslave, à Bègles, sont d'un grand intérêt.

Le PCML invite tous ceux et toutes celles qui le peuvent à participer à ces manifestations culturelles pour connaître et apprécier la Yougoslavie indépendante.

Le numéro de téléphone de l'Humanité rouge
205 51 10

Prenez contact avec le Parti communiste marxiste-léniniste

NOM .....
PRENOM .....
Lieu de travail .....
Adresse .....
Code postal .....

(A retourner à la boite postale de l'Humanité rouge).

l'humanité rouge

Directeur politique : Jacques Jurquet
Rédacteur en chef : Jean Quercy
Chefs de rubrique : Intérieur : Claude Buisson
Front ouvrier : Gilles Carpentier - International : Annie Brunel.
Pour toute correspondance :
L'Humanité Rouge :
B.P. 201 — 75926 Paris cédex 19
CCP : 30 226-72 D La Source
Tel : 205-51-10

Directeur de publication : André Druesne
Commission paritaire No 57 952
Distribution NMPP
Imprimerie La Nouvelle
Dépôt légal 4e trimestre 1979

le quotidien du peuple — l'humanité rouge

30e ANNIVERSAIRE DE LA REPUBLIQUE POPULAIRE DE CHINE

La Chine, pays «en voie de développement»

« *La Chine appartient au tiers monde* ». La formule, qui a pu passer auprès de certains pour une simple affirmation politique témoignant de la solidarité fondamentale de ce pays socialiste à l'égard des pays d'Asie, d'Afrique et d'Amérique Latine, a également une autre portée. Et l'appartenance au tiers monde ne réfère pas seulement à un passé commun qui range la Chine dans la longue liste des pays qui ont eu à souffrir de l'exploitation, de la spoliation et de l'intervention impérialistes : elle recouvre également une réalité économique *présente* et des problèmes qui font toujours de la Chine de 1979 un pays *en voie de développement* ».

CHAMPS verdoyants qui ne cèdent pas un pouce de terre aux mauvaises herbes, collines arrasées, relief terrassé étage par étage, canaux d'irrigation : le tableau de la campagne chinoise est bien différent de celui qu'offre au regard du voyageur tant de pays voisins et en premier lieu l'Inde.

Le « mystère » de cette différence c'est la propriété collective et le pouvoir populaire qui, ici, garantissent l'amélioration de la production, contribuent à libérer l'initiative des paysans maitres des terres.

Mais si « chaque pouce de terre est cultivé », si des prodiges ont été faits pour remodeler la campagne, en faire une campagne socialiste, il reste que seulement 10 % du territoire de l'immense Chine sont aujourd'hui cultivé. Que la mécanisation du travail agricole demeure très faible avec, par exemple, une moyenne de un tracteur pour plusieurs centaines de paysans (le parc total est composé de 560 000 tracteurs et 1 400 000 motoculteurs). Que les rendements agricoles sont bas : tandis qu'en Occident un travailleur de l'agriculture peut produire pour des dizaines de personnes et même pour plus d'une centaine aux USA, en Chine 70 à 80 % de la population travaille encore la terre. La faible productivité du travail est encore plus tangible si l'on se réfère aux revenus paysans. Celui-ci peut varier énormémnet selon qu'il s'agit d'une région très pauvre ou au contraire des régions les plus riches, tandis que le revenu moyen à la campagne est lui-même inférieur de près de la moitié au revenu moyen dans les villes.

Sur le plan industriel, si des progrès notables ont été enregistrés, le retard par rapport aux pays développés reste important. (Voir encadré).

Si donc la Chine se distingue fondamentalement de la plupart des pays du tiers monde par son régime social et politique, elle leur ressemble de manière non moins fondamentale en tant que pays encore essentiellement agraire.

L'héritage du passé

Cette base économique arriérée reflète le lourd héritage de l'ancienne société. En effet, après quelques 2 000 ans de féodalisme, la Chine est passée d'un État semi-féodal et semi-colonial au socialisme, sans qu'ait existé un capitalisme largement développé. Et c'est seulement depuis 30 ans que les rapports de production féodaux ont été abolis (et encore ! au Tibet cela ne remonte au mieux qu'à une vingtaine d'années).

Ce passé, encore récent, a forcément des répercussions pratiques aujourd'hui.

Non seulement sur le plan économique, mais aussi sur le plan social, sur le plan politique. Par exemple, le poids encore considérable de la paysannerie au sein de la société chinoise, alors que la collectivisation à la campagne est relativement récente, n'est-elle pas une donnée qui a contribué à faire peser l'héritage du passé sur l'évolution des mentalités et des mœurs, dans le cadre même du socialisme.

Les exemples de cette réalité, qui a des conséquences directes sur la lutte engagée pour la modernisation, sont divers.

« *Quand on a cinq filles, on voudrait encore un garçon* » : cette réflexion souvent répétée pour souligner le genre de difficultés auxquelles se heurte la mise en œuvre de la planification démographique, est révélatrice. Il ne s'agit pas d'un exemple mineur. On estime aujourd'hui en Chine que le contrôle des naissances constitue une des conditions du succès de la modernisation. Espérance de vie augmentée, mortalité infantile ramenée aux taux mondiaux les plus bas, tels sont les bienfaits du socialisme pour le peuple chinois, qui ont du même coup provoqué un doublement de la population depuis 1949. Mais comment faire décoller l'économie si le taux de croissance démographique ne cesse de talonner celui de la croissance de la production ?

C'est aussi dans le domaine politique que les conceptions féodales continuent de peser. Ainsi, du vieil adage féodal « *Quand l'empereur est bon, tout va bien* ». N'est-ce pas une vision simplificatrice que d'expliquer les manifestations passées du culte de la personnalité de Mao Zedong simplement par une déviation du marxisme ?

En réalité cette déviation du marxisme prend appui sur les séquelles féodales. La Chine socialiste n'a pas hérité de deux siècles de démocratie bourgeoise mais de deux millénaires de féodalisme. Encore faut-il souligner que l'essor de la démocratie ne se heurte pas seulement à l'empreinte laissée par l'idéologie féodale mais également à des limites matérielles bien concrètes qui sont par exemple la durée du travail (7 jours par semaine à la campagne et 6 à la ville sans congés payés) liée à sa faible productivité. Pour le paysan rivé la semaine entière au travail manuel dans les champs, les possibilités de s'occuper de plein pied des affaires de la commune et de l'État connaissent encore des limites qui se mesurent en temps et en fatigue.

Un autre trait important rattache la Chine socialiste au tiers monde. Il s'agit de la place particulière qu'a occupé dans sa révolution et donc dans une certaine mesure dans la société d'aujourd'hui la bourgeoisie nationale. C'est-à-dire cette partie de la bourgeoisie capitaliste qui fut brimée et écrasée par le féodalisme et l'impérialisme et à ce titre, fut l'alliée du prolétariat et de la paysannerie chinoises lors de la révolution de 1949.

Une voie inédite

Il y a trente ans, le peuple le plus nombreux, et également un de ceux qui avaient été le plus humiliés, se dressait ayant triomphé des ennemis séculaires qui empêchaient sa marche en avant. Du coup, un nouveau défi gigantesque se présentait devant lui : frayer la voie — inédite — de l'édification socialiste d'un pays arriéré.

Pays arriéré du point de vue du développement économique et social : c'est pour cette raison que nombre de problèmes que s'est attachée à résoudre depuis lors la République populaire de Chine sont aussi ceux qu'ont à résoudre les pays d'Asie, d'Afrique et d'Amérique latine. C'est une raison spécifique de l'intérêt et de l'influence qu'a recontrés dans ces pays la Révolution chinoise dont les enseignements sont par ailleurs un apport important pour les révolutionnaires du monde entier. C'est en grande partie du fait des succès enregistrés par le peuple chinois que le mot d'ordre de « *compter d'abord sur soi* » inspira des pays de plus en plus nombreux dans la voie d'une édification indépendante. Il en va de même pour d'autres principes comme ceux de la solidarité et de l'entraide entre pays en voie de développement.

De même ne pas sacrifier l'agriculture sur l'autel d'un développement rapide de l'industrie mais au contraire prendre appui sur la modernisation de l'agriculture pour assurer l'essor industriel.

Ce mode de développement adopté par le socialisme chinois après qu'il se soit affranchi d'un modèle soviétique inadapté constitue lui aussi une contribution de taille.

Les succès obtenus par le peuple chinois dans la lutte qu'il mène depuis trente ans, sous la direction de son Parti communiste, dans la perspective de faire de la Chine un pays socialiste puissant et prospère, sont donc malgré toutes les difficultés importants. Toutefois, il dépend du succès de la lutte engagée pour la réalisation des quatre modernisations, que la Chine s'arrache de manière décisive à un état de sous-développement relatif, et consolide le socialisme. Cette lutte menée à bien, en permettant à la République populaire de Chine de combler le retard qu'elle accuse encore sur le plan économique à l'égard des pays développés, sans pour autant recourir à l'exploitation capitaliste et à l'hégémonisme qu'elle condamne et combat, constituerait une nouvelle contribution importante du peuple chinois à l'émancipation de l'humanité.

Pierre MARCEAU

Retard à combler dans le domaine industriel

La Chine est capable d'envoyer des satellites dans l'espace et de rivaliser dans quelques secteurs avec les pays industriels développés. Au cours des visites d'usines, on peut remarquer des équipements équivalents à ceux des usines françaises comme les machines à commande numérique fabriquées en Chine. Mais pour l'ensemble de la production industrielle, c'est, selon les autorités chinoises, un retard de 10 à 20 ans qui la sépare encore des pays développés. Un exemple : tandis que le Japon produit en moyenne une tonne d'acier par habitant la Chine, elle, n'en produit encore que quelques dizaines de kilos... Autre exemple : avec une production annuelle de 256 milliards de kilowatts/heure la Chine produit environ 20 fois moins d'électricité par habitant que la France.

Exporter du travail et des richesses naturelles, importer la technologie

Le temps où les impérialistes étrangers se partageaient le gâteau chinois au gré de leurs disputes est révolu. Dans ses relations extérieures, qu'elles soient politiques ou commerciales, la Chine sait se faire respecter, elle a imposé des rapports sur une base d'égalité. Les capitalistes en savent quelque chose.

Pourtant, si l'on examine, même rapidement, la structure de son commerce extérieur, la Chine se trouve bien encore, sous ce rapport, dans la situation des pays exportateurs de matières premières, de produits agricoles ou de produits manufacturés dans lesquels est incorpore beaucoup de travail manuel (produits de maind'œuvre) et importateurs d'équipements de marchandises de haute technicité. Situation typique des pays du tiers monde.

(photo - Robert)

Tiers monde encore : les rues emplies de vélos, de jeeps, de camions, de bus, mais aussi de carioles tirées par les ânes quand ce n'est pas par les bras des hommes.

Et cette image est loin de tout dire sur l'état des transports. Il y a bien sûr la palanche qui demeure l'accessoire indispensable de la vie paysanne. C'est seulement dans cinq ou six ans que le Tibet sera relié par un chemin de fer au reste du pays et il n'est pas besoin d'avoir parcouru des milliers de kilomètres pour avoir de solides impressions sur l'état des routes. Problèmes de confort ?

Sans doute, mais avant tout, il s'agit des problèmes du développement d'un réseau de communications à l'échelle de toute la Chine, sans lequel ne peuvent exister ni marché unique, ni économie développée, ni unification politique solide et progrès des minorités nationales.